

# Tourisme et Prostitution des Enfants<sup>1</sup>

## Introduction

Les organisations internationales de tourisme ont été unanimes à condamner l'utilisation du tourisme dans le but d'une exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales. L'Organisation Mondiale du Tourisme parle d'une "violation de la Convention relative aux Droits de l'Enfant et appelle les pays pourvoyeurs de touristes comme les pays d'accueil à prendre des mesures juridiques sévères" (22 Octobre 1995). La Fédération Universelle des Associations d'Agents de Voyages, une des premières organisations à avoir condamné la prostitution des enfants, a établi la Charte "L'Enfant et l'Agent de Voyages" qui a été soumise à ses adhérents nationaux pour signature, et s'engage à "offrir de l'assistance à toutes les organisations, campagnes et associations caritatives préoccupées du bien-être des enfants victimes du tourisme sexuel afin que ces enfants retrouvent dignité, santé physique et mentale".

Il est important que le Congrès de Suède reconnaisse la préoccupation croissante des organisations du tourisme quant à la situation des enfants prostitués et aux problèmes liés au tourisme sexuel. Selon les estimations actuelles, le nombre d'enfants entrant chaque année dans le marché de l'exploitation sexuelle s'élèverait à plus d'un million. Aujourd'hui l'industrie touristique elle-même accorde une large place aux débats autour de ce problème. On espère que ce Congrès pourra aboutir à un nouveau consensus sur la question de savoir comment l'industrie du tourisme peut aider la communauté internationale à éradiquer cette forme moderne d'esclavage.

Le présent exposé fournit un aperçu historique sur le rôle de l'industrie du tourisme dans la lutte contre ce phénomène et décrit certaines des actions entreprises. De nombreuses personnes ont contribué à la préparation de ce document: en particulier des représentants officiels de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), la Fédération Universelle des Associations d'Agents de Voyages (FUAAV), l'Association du Transport Aérien International (IATA) et l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA) nous ont apporté leur aide précieuse.

## I. TOURISME

### 1. L'expérience touristique

Dans la plupart des sociétés actuelles, voyager fait partie de la vie de tous les jours. Traverser une frontière n'a plus rien de magique si bien que voyager dans son pays ou voyager à l'étranger se confondent petit à petit dans les esprits. Il y a pourtant une réalité fondamentale qui ne changera pas pour autant: Voyager dans un pays étranger n'est pas une action anodine. C'est pourquoi tout visiteur international devra, lorsqu'il se rend dans un pays autre que le sien, être sensible aux différences culturelles, ethniques, sociales, économiques ou religieuses qui peuvent exister entre le pays en question et son pays d'origine. Aussi doit-il respecter les valeurs du pays d'accueil.

Ceci est particulièrement vrai pour les mœurs sexuelles. Un comportement acceptable dans un pays (par exemple exhibition d'affection ou de nudité en public) peut être considéré comme tout à fait inacceptable voire illégal dans un autre pays. Les mœurs sexuelles nécessitent une sensibilité particulière de la part des touristes.

D'un point de vue historique, le voyage et la prostitution ont souvent été associés. Ainsi les premières destinations touristiques étaient les lieux saints ou les centres d'échanges commerciaux et l'on retrouve encore aujourd'hui, dans les cités anciennes telles Ephèse, Babylone et Pompéi les quartiers de prostitution clairement visibles et étonnamment grands. Historiquement les grands voyageurs, en particuliers les marins et les militaires ont contribué à créer des lieux de prostitution dans les villes dans lesquelles ils se rendaient.

Aujourd'hui le nombre de touristes augmente régulièrement et de manière spectaculaire. La majorité de ces voyageurs modernes ne cherche pas délibérément le sexe pendant leurs voyages. Il n'en reste pas moins que le nombre de ceux qui pratiquent des rapports sexuels à caractère commercial est considérable notamment dans les pays où ce type de service est largement disponible.

Nombreuses sont les raisons - tant psychologiques que sociales et culturelles - avancées pour chercher à expliquer ce phénomène :

- Lorsqu'un touriste est loin de chez lui il se retrouve dans un climat d'anonymat qui le dégage des contraintes habituelles qui déterminent le comportement dans son pays d'origine. Ainsi un homme qui n'aurait jamais envisagé de se rendre dans un bordel dans sa ville de résidence pourra très bien le faire dans un pays étranger où il y a peu de chances d'être reconnu. Ce phénomène a pu être observé dans de nombreux pays. Selon un proverbe japonais "le voyageur ne connaît point de honte". Ce qui correspond à un dicton connu dans certaines régions d'Europe: "Plus je m'éloigne de chez moi et plus j'oublie la morale".
- Dans les destinations touristiques "exotiques" le visiteur ne comprend généralement ni la langue du pays ni les nuances culturelles de sa société. Cette situation le conduit à se baser sur des présomptions qui sont vraisemblablement fausses mais qui lui permettent de justifier après coup son nouveau comportement. Il est par exemple très courant parmi les touristes qui exploitent sexuellement des enfants de justifier leur comportement en prétendant que les rapports sexuels avec des enfants "sont plus acceptables dans cette culture et que les gens de ce pays n'ont pas les mêmes complexes que nous en matière de sexualité". Un autre argument dont usent volontiers les exploiters d'enfants est que c'est leur façon d'aider ces pauvres enfants à gagner un peu d'argent.
- Non seulement le tourisme modifie le comportement, mais il peut aussi renforcer les préjugés. Ainsi les voyageurs qui sont fermement convaincus - explicitement ou inconsciemment - de l'infériorité des peuples autres que le leur vont afficher une attitude raciste encore plus accentuée lorsqu'ils se trouvent à l'étranger. Autrement dit, ils ne voient que ce qu'ils voudraient voir. Les personnes de cette catégorie n'ont généralement point de scrupules à exploiter d'autres personnes car elles les considèrent comme étant inférieures.
- L'expérience d'une supériorité économique peut également conduire certains voyageurs à pratiquer l'exploitation ou l'abus sexuel à l'égard de la population locale. Actuellement les touristes modernes de nos pays industrialisés, même s'ils n'occupent que des positions assez modestes dans leurs sociétés peuvent, du fait de la disparité des salaires, se considérer comme relativement riches lorsqu'ils se rendent dans un pays pauvre. Ces 'nouveaux riches' vont assez souvent dépenser de l'argent dans des activités sexuelles qu'ils croyaient réservées aux personnes riches et célèbres.
- Dans certains cas les touristes fuient des relations sexuelles dans leur pays pour chercher à l'étranger de nouvelles expériences sexuelles. Ce phénomène a fréquemment été observé parmi les hommes venant des sociétés occidentales industrialisées. Voyant peu à peu disparaître les privilèges traditionnels que leur réservaient les sociétés patriarcales, certains hommes dans les pays occidentaux se sentent incapables d'assumer cette nouvelle situation. Les divorces et, plus généralement, les ruptures sentimentales sont de plus en plus fréquentes, les chances d'emploi se font plus que jamais rares et les femmes 'fortes' semblent sérieusement menacer la domination masculine.
- Cependant, l'une des causes les plus importantes de l'exploitation sexuelle d'enfants dans le contexte du tourisme est le fait que les enfants sont largement mis à leur disposition. La facilité avec laquelle un touriste peut obtenir un enfant à des fins sexuelles est à elle seule une incitation si puissante que certains se laissent facilement tenter par cette nouvelle expérience d'un rapport sexuel avec un enfant. A ce titre, l'importance du crime organisé pour procurer des enfants à des fins d'exploitation doit être officiellement reconnue. Puisque les touristes sont souvent prêts à payer d'importantes sommes d'argent pour se procurer des plaisirs sexuels en abusant d'un enfant, le trafic de ces derniers devient de plus en plus lucratif et donc de plus en plus courant.

## **2. Le voyageur d'affaires**

Ceux qui voyagent non pas pour le loisir mais pour des raisons professionnelles partagent la plupart des attributs mentionnés ci-dessus. A cette différence près qu'il s'agit de voyageurs plus 'sophistiqués' qui ont généralement plus d'argent à leur disposition que les touristes. Certains d'entre eux vont faire des séjours prolongés dans un lieu précis, d'autres vont revenir fréquemment au même endroit.

Les voyageurs d'affaires se déplacent généralement seuls et sont majoritairement du sexe masculin. Quoi de surprenant alors qu'un certain nombre de cas graves d'exploitation sexuelle répétée d'enfants à des fins sexuelles ont été dévoilé dans le milieu des voyageurs d'affaires.

## **3. Les hommes d'affaires dans les pays pauvres**

D'un autre côté, les pays en voie de développement qui reçoivent un afflux de touristes important offrent à certains voyageurs d'affaires des occasions de gros bénéfices à petit risque et avec un investissement minime: elles consistent à développer un commerce du sexe en utilisant les prostituées disponibles, en incitant ou en forçant des femmes à rejoindre ce commerce et, si nécessaire, en recrutant ou en forçant des enfants à devenir 'esclaves sexuels'. L'industrie du sexe est organisée comme n'importe quelle autre industrie. C'est un secteur dans lequel oeuvrent des particuliers à côté de grandes organisations et il est fréquemment associé à d'autres activités illégales telles que le trafic d'enfants, le travail forcé et la pornographie.

## **II. L'INDUSTRIE DU TOURISME**

L'industrie du tourisme ne peut être tenue responsable du comportement de ses clients, à moins qu'elle ne les incite elle-même à des rapports sexuels (de nature commerciale). Néanmoins, les promoteurs du tourisme ont toujours affirmé que l'objectif fondamental de cette industrie était de 'promouvoir la paix, les Droits de l'Homme, l'entente mutuelle, le respect de tous les peuples et cultures et un développement durable'.

Il est en effet encourageant de voir que certaines organisations de tourisme prennent ces objectifs au sérieux et qu'on assiste actuellement dans plusieurs branches de l'industrie du tourisme à l'émergence d'un sens de la responsabilité collective. On constate tout particulièrement une prise de conscience en matière d'environnement et une volonté accrue de protéger certains écosystèmes fragiles des effets néfastes d'un tourisme de masse. Le tourisme doit respecter l'environnement et les peuples.

En ce qui concerne la promotion par l'industrie du tourisme des Droits de l'Homme, du respect des peuples et d'un développement durable, il existe une question à résoudre dans le domaine plus général du 'tourisme sexuel'. Ce terme générique de 'tourisme sexuel' qui a été introduit par des organisations non-gouvernementales en 1980 pour désigner un phénomène observé alors dans les pays d'Asie du Sud-est, est aujourd'hui considéré par la plupart des pays comme étant un obstacle au développement économique et social durable.

Plusieurs organisations de tourisme ont conclu des accords commerciaux assurant que des tour-operators se livrant à la promotion du tourisme sexuel soient privés de leur licence. Souvent ces mesures ont été le résultat de la pression de l'opinion publique. Ainsi au cours de la campagne ECPAT en Suisse en 1992, un journaliste a organisé par l'intermédiaire d'un agent de voyages des 'tours sexuels' impliquant des enfants et, à son retour en Suisse, a rédigé un exposé sur les activités de l'agent en question. La vague de protestations de l'opinion publique qui a suivi sa publication a suffi pour que cet agent disparaisse définitivement du marché.

Certains pays dont les Etats Unis, l'Allemagne et l'Australie qui ont introduit de nouvelles lois couvrant l'extraterritorialité en matière de prostitution d'enfants y ont également intégré des dispositions interdisant la promotion de voyages à buts sexuels impliquant des enfants. Tout tour-operator qui se livre à la promotion de tels voyages est ainsi passible de peines allant de l'amende jusqu'à l'emprisonnement.

Ainsi le tourisme sexuel s'est créé un 'réseau' dans lequel coopèrent les touristes, l'industrie du sexe et même l'industrie du tourisme de manière plus ou moins délibérée.

### III. LA PROMOTION ET L'ORGANISATION DU TOURISME SEXUEL AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL

Le cadre général du tourisme sexuel (les motivations des sexe-touristes, les intérêts économiques, l'image à connotation sexuelle de certaines destinations touristiques, le style de publicité etc.) fournit suffisamment d'encouragement à tous ceux qui sont enclins à exploiter des enfants lors de leurs voyages.

Les remarques de ce chapitre fourniront quelques éclaircissements ainsi que des informations de base sur la question du tourisme sexuel afin d'encourager des actions permettant de supprimer des facteurs favorisant l'exploitation sexuelle d'enfants.

Le flux des sexe-touristes va essentiellement des pays économiquement développés (Europe occidentale, pays scandinaves, Amérique du Nord, Australasie, les pays du Golfe) vers les pays plus pauvres de l'Asie du Sud-est, l'Afrique, l'Amérique Latine et les Caraïbes. Mais on peut également trouver, dans certains pays moins développés, des individus fortunés qui pratiquent le tourisme à but sexuel de même qu'il existe quelques destinations de sexe-tourisme dans les pays dits 'développés' (Amsterdam, La Nouvelle Orléans, Las Vegas par exemple). Certains pays de l'Europe de l'Est commencent également à attirer des sexe-touristes et à exporter la prostitution d'enfants dans d'autres pays. Parmi les pays d'accueil on constate des différences importantes quant à leur degré d'implication au niveau national dans l'organisation du tourisme sexuel. Nombre de ces pays sont soumis à des pressions économiques et politiques les poussant à promouvoir le tourisme en tant que générateur de revenus en devises. Dans certains cas cette politique peut aller jusqu'à une acceptation officielle du fait que 'tourisme' est pratiquement synonyme de 'tourisme sexuel' et certains représentants gouvernementaux ont même parlé de 'sacrifier une génération de femmes' pour la cause du développement économique.

Dans la plupart des cas, toutefois, la seule forme d'organisation concertée du sexe-tourisme au niveau national reste le crime organisé. On trouve également un grand nombre d'individus qui sont mêlés à la prostitution, y compris la prostitution d'enfants, par simple opportunité : ce sont les maquereaux, les proxénètes, ceux qui reçoivent de l'argent soit des prostitués soit de leur clients pour l'utilisation de chambres et/ou pour fermer les yeux etc. Comme dans n'importe quel autre commerce leur comportement est d'une part la réponse à une demande existante de la part des touristes et d'autre part une tentative active de générer une telle demande par la création et la promotion d'une offre efficace. Malheureusement, ces différentes formes d'activités ne sont le plus souvent possibles que grâce à la corruption qui règne parmi les forces de l'ordre (et qui, elle, s'explique par les bas salaires des policiers).

Au niveau international la promotion et l'organisation du tourisme sexuel s'opèrent de différentes manières. Premièrement, il y a des hommes ou des groupes d'hommes qui considèrent l'exploitation sexuelle de personnes dans les pays du 'tiers-monde' comme un passe-temps anodin et se consacrent volontiers à fournir des informations utiles à des personnes partageant leur penchant, tout ceci sur une base non-lucrative. Il peut s'agir d'un simple échange d'informations entre sexe-touristes fréquentant le même hôtel ou alors, au retour dans leur pays, le même bar ou bistrot. Il peut également se faire via Internet où certains hommes livrent les récits pornographiques de leurs exploits sexuels tout en fournissant à d'autres des détails utiles concernant les lieux de prostitution (adresses de bars ou de bordels, prix etc.) dans les différentes destinations touristiques avec, quelquefois, des descriptions d'enfants et/ou des informations sur les façons de se procurer des enfants prostitués. Etant donné qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune législation adéquate à l'égard de ce type d'activités, Internet permet aux touristes sexuels de viser des destinations toujours 'nouvelles', par exemple en Asie ou en Afrique.

Deuxièmement, bien que très peu de tour-operators organisent de manière explicite des 'sex-tours' impliquant des enfants il existe encore en Europe, en Australie, en Amérique du Nord et au Japon un certain nombre de petites sociétés qui facilitent le sexe-tourisme en identifiant des stations de vacances où la

prostitution est répandue; en concluant un marché avec des hôtels sur place afin d'assurer que leurs clients ne payeront pas de surcharge lors qu'ils 'invitent' quelqu'un pour la nuit; en offrant aux clients des 'guides' féminines pour 24 heures; en fournissant les services de 'représentants locaux' particulièrement bien informés sur la prostitution dans les villes et les stations balnéaires. Et finalement il ne faut pas oublier que certaines destinations touristiques sont commercialisées de telle manière que leur image et leur réputation en matière de tourisme sexuel ne fait plus aucun doute.

Nous avons lieu de croire que les sociétés européennes, australiennes et américaines impliquées dans l'organisation de voyages à but sexuel y compris dans certains cas la prostitution d'enfants sont essentiellement de toutes petites structures voire des entreprises unipersonnelles.

Troisièmement, il existe des individus ou des sociétés qui publient des guides touristiques encourageant, ne serait-ce que de manière implicite, le tourisme sexuel. Certains de ces guides visent exclusivement le marché des sexe-touristes en fournissant également une foule d'informations destinées aux abuseurs d'enfants (en identifiant les bars et les bordels où ils trouvent des 'jeunes filles') de même qu'en soulignant constamment les qualités juvéniles des 'femmes charmantes et très accueillantes' que l'on peut trouver dans les lieux recommandés. Il existe également des publications qui s'adressent spécifiquement à des pédophiles.

Finalement, l'industrie du tourisme au sens plus large, si elle ne participe pas activement à l'organisation du tourisme sexuel, fournit tout de même les moyens nécessaires aux déplacements des sexe-touristes. Il est de fait que la plupart des sexe-touristes organisent leurs voyages en passant par des agences de voyages et des tour-operators et il est certain qu'ils sont tous bel et bien transportés par les compagnies aériennes 'ordinaires'. Que ce soit pour les grandes sociétés ou les petits agents de voyages, le tourisme sexuel, implicitement, représente un grand marché pour tout le monde et la répartition des sexe-touristes en termes de nationalités dans n'importe quelle station balnéaire donne une image plus ou moins précise de la structure de l'investissement étranger dans cette station. De plus, le matériel publicitaire utilisé par la plupart des grandes sociétés de voyages contribue à maintenir le flux des sexe-touristes. En effet, il souligne souvent les attraits de 'la vie nocturne' dans des endroits où la vie nocturne est exclusivement centrée sur l'exploitation sexuelle de la population locale. Il favorise également les stéréotypes sur les gens du 'tiers-monde' les décrivant comme des personnes 'heureuses', 'souriantes', 'détendues' ou 'exotiques'. De telles idées reçues traduisent souvent des attitudes assez ethnocentriques voire racistes.

#### **IV. TOURISME--INTERETS ECONOMIQUES OU RESPONSABILITE SOCIALE**

Depuis 1960 les voyages au niveau international ont été multipliés par sept et la moitié environ sont des déplacements à but touristique. Le nombre de touristes internationaux qui est estimé à 567 millions en 1995 s'élèvera à 967 millions en 2010. Le tourisme international est désormais en tête de l'ensemble des exportations dans le monde (devant le pétrole, les automobiles, les équipements électroniques etc.) et représente le premier secteur dans les services marchands (OMI). Avec 200 millions d'emplois dans le domaine du voyage et du tourisme cette industrie est en effet le plus grand employeur dans le monde et un emploi sur six en moyenne est d'une manière ou d'une autre lié au tourisme (WTTC).

Ces chiffres démontrent le poids économique de l'industrie du tourisme. Nombre de pays en voie de développement considèrent le tourisme comme leur première source de recettes d'exportation et leur plus grand espoir en terme de développement économique. En Asie, en Afrique, en Amérique Latine et en Europe de l'Est d'énormes investissements d'argent, de temps et de ressources humaines sont consacrés au développement du tourisme.

Pour certains de ces pays le tourisme sexuel (y compris celui impliquant des enfants) est vu comme un effet secondaire du développement touristique - déplorable, certes, mais inévitable. On cite fréquemment les propos d'un Vice-Premier Ministre d'un pays d'Asie lorsque ce pays a décidé de développer l'industrie du tourisme. En s'adressant aux gouverneurs des provinces en 1980 il les a incités à soutenir la politique gouvernementale en faveur du tourisme en mettant en valeur les attractions naturelles de leurs régions mais, en même temps, en encourageant la création de 'divertissements que certains d'entre vous jugeront

dégoûtants et embarrassants car ils sont associés au plaisir sexuel'. Le représentant de la Police, en réponse à l'appel à la promotion du tourisme, dit qu'il fallait 'prolonger les heures de service dans les lieux de divertissement ... pour accueillir les touristes'. L'association entre tourisme et prostitution est un état d'esprit dans beaucoup d'endroits.

Dans plusieurs pays en voie de développement, la campagne de lutte contre la prostitution d'enfants s'est heurtée aux intérêts des ministères du tourisme qui la jugeaient 'anti-touristique'. On a inculqué aux promoteurs du tourisme que la mise à disposition de 'services sexuels' de tous genres est un élément nécessaire dans le développement du tourisme. Heureusement cette époque est aujourd'hui en train de passer mais il faut encore rappeler aux pays d'accueil de touristes que l'hospitalité ne signifie pas nécessairement exploitation sexuelle de leurs enfants.

L'exploitation sexuelle à des fins commerciales est essentiellement due à des disparités économiques. Ceci ne doit pas l'excuser ni en fournir une explication satisfaisante. La vente d'enfants peut également traduire une attitude d'avidité de la part des parents qui vendent leurs enfants ou celle des agents intermédiaires qui enlèvent ou séduisent des enfants à des fins de prostitution.

En traitant l'enfant comme une marchandise que l'on peut acheter, louer, commercialiser ou tout simplement jeter, il ne s'agit plus seulement d'un problème de pauvreté mais plutôt d'une question d'éthique - et plus particulièrement de l'éthique des sociétés de consommation.

Cette distinction est subtile mais d'une importance considérable dans la commercialisation du tourisme. La publicité du tourisme, en promouvant les principes du consumérisme et de l'hédonisme comme étant les buts principaux de l'expérience touristique soutient justement les valeurs qui rendent la prostitution d'enfants possible. Il est impératif que la promotion du tourisme reconnaisse la nécessité de 'protéger les enfants contre toute forme d'exploitation ou de violence sexuelle du fait de touristes' (Charte 'l'Enfant et l'Agent de Voyages, FUAAY).

Les bénéfices économiques immédiats du sexe-tourisme pour l'industrie du tourisme et les industries connexes sont indéniables. Mais on oublie souvent que les coûts occasionnés à long terme tant sur le plan économique, social, culturel et médical sont très élevés et souvent légués à d'autres', c'est-à-dire aux générations et gouvernements futurs, aux organisations d'aide au développement, aux programmes d'aide des pays fournisseurs de touristes, aux organisations caritatives etc. Au regard de cette réalité, tous ceux qui ont une influence sur le développement du tourisme doivent se sentir, implicitement, responsables.

## **V. QUE PEUT-ON FAIRE ?**

Le Congrès en Suède réunit de nombreux secteurs de la société, depuis les représentants officiels des institutions chargées de l'application de la loi jusqu'aux professions médicales en passant par les hommes politiques et les militants des causes sociales. Les représentants de l'industrie du tourisme parleront non seulement au nom de leur branche mais représenteront le secteur marchand de la société, celui qui cherche l'intérêt économique et le profit. Leur présence au Congrès démontre que les personnes morales peuvent assumer leurs responsabilités quand il s'agit d'assurer la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle et que les valeurs humaines positives doivent être affirmées par l'ensemble de la société.

Ce qui est plus important, néanmoins, c'est que l'industrie du tourisme ait la capacité d'aider à mettre fin à l'exploitation d'enfants, et ce en très peu de temps. Etant le plus grand employeur du monde le tourisme a des représentants dans tous les coins du globe. Dans toutes les structures touristiques c'est l'industrie du tourisme qui fournit les moyens de transport, les logements et les services nécessaires aux voyageurs - y compris ceux qui cherchent à abuser d'enfants. Les employés de ce secteur sont par conséquent dans une position leur permettant d'observer et de faire état de ce qui se passe, ils peuvent aider leurs directeurs à faire pression sur les autorités afin que les crimes dont sont victimes les enfants sont poursuivis comme il convient.

Le chapitre suivant s'interroge sur les moyens d'action et présente - à titre d'exemples - un certain nombre de programmes d'ores et déjà entrepris au sein de l'industrie du tourisme.

## 1. L'Information des Touristes

Le touriste cherche des informations sur les destinations qu'il souhaite visiter. Au delà des renseignements pratiques concernant les prix, les horaires etc., il reçoit également des informations d'ordre général sur le cadre socioculturel, les coutumes et les contraintes du pays en question. Par conséquent, l'information du voyageur sur l'abus sexuel des enfants doit être la première priorité à ce niveau d'action. Au cours des trois dernières années un certain nombre d'actions de ce type ont été initiées par plusieurs associations, souvent en coopération avec l'industrie du tourisme et des gouvernements ou l'industrie du tourisme et des organisations non-gouvernementales. Voici quelques exemples :

- *Les agents de voyages*

Depuis 1993 un certain nombre de pays ont introduit de nouvelles lois couvrant l'extraterritorialité, c'est-à-dire qu'un citoyen peut être jugé dans son pays pour un crime commis dans un autre pays. Afin d'informer le public sur ces nouvelles législations plusieurs pays ont produit des documents destinés aux voyageurs.

- *Suède*

En Suède, l'organisation de défense des enfants Räd Barnen a édité un dépliant destiné à être inséré dans les pochettes des billets d'avion des voyageurs en partance pour l'Asie. Il montre au recto le côté positif et au verso le côté négatif du tourisme où il demande au touriste de protéger les enfants - au lieu de les exploiter. Les dépliants ont été diffusés par l'Association Suédoise des Agents de Voyages.

- *Norvège*

Redd Barna en association avec Den Norske Reisebransjeforeningen a produit une brochure mettant en garde contre les risques du sida et la prostitution des enfants.

- *France*

En France, l'industrie du tourisme et plusieurs ministères se sont associés pour éditer un dépliant d'informations sur le problème de la prostitution des enfants. Le document a été diffusé par le canal des agences de voyages. Plus de 300.000 exemplaires ont été remis aux voyageurs pendant les premiers mois et à ce jour le dépliant a été distribué à plus d'un million d'exemplaires.

### 1.2 Le service des douanes

- *Australie*

En Australie, le service des douanes distribue des dépliants au comptoir. Ils sont disponibles pour tous mais sont plus spécifiquement remis à des voyageurs masculins en partance pour une des destinations d'Asie connues pour l'accueil des sexe-touristes. Le dépliant qui a été lancé par ECPAT-Australie et financé par des agences d'aide met en garde contre le tourisme sexuel impliquant des enfants.

### 1.3 A bord des avions

- *Allemagne*

Sur les longs courriers les voyageurs sont relativement réceptifs à des informations sur le problème si elles sont présentées de manière discrète. Dès la fin des années 70 on présentait aux voyageurs sur les vols Condor à destination de Colombo/Sri Lanka un film de 28 minutes sur les comportements à éviter par les touristes. Ce documentaire qui abordait avec grande sensibilité le problème des enfants mendiants, la conduite et les règles vestimentaires dans les temples et les lieux sacrés ainsi que les rapports personnels et sociaux des touristes avec un 'garçon de la plage' âgé de 12 ans, a été généralement très bien reçu.

- *Indonésie*

C'est dans les années 80 que la compagnie Garuda Airlines a commencé à s'intéresser au problème du tourisme sexuel en Indonésie et a lancé une brochure qui a été insérée dans les pochettes des passagers à bord des avions sur les vols en provenance d'Australie et des Etats Unis. Cette brochure comprenait également un code de bonne conduite destiné aux touristes.

- *Italie*

La Fédération Italienne des Voyages et du Tourisme a manifesté sa volonté de distribuer un dépliant ce qu'elle fera certainement en association avec la compagnie Alitalia.

- *Autriche*

La compagnie aérienne Lauda Air a montré, par un mauvais exemple, que le problème de l'abus sexuel des enfants ne se traite pas à la légère. En 1992, le magazine de bord présentait une carte postale d'un touriste allemand tournant au ridicule le problème de la prostitution d'enfants. Sur la photo se trouvait une fille au buste dénudé, le verso contenait un message vantant les plaisirs érotiques des boîtes de nuit en Thaïlande. Le message se terminait de la façon suivante: "Faut qu' j'y aille, les cocottes du Baby Club m'attendent". Ce type de journalisme douteux et de mauvais goût a provoqué une vague de protestations à Bangkok et, à la suite de cet incident, Lauda Air a du présenter officiellement ses excuses.

#### 1.4 Au sol

- *Thaïlande*

Plusieurs associations luttant contre les abus sexuels des enfants ont produit, en 1995, une brochure destinée à une très large diffusion par l'intermédiaire d'hôtels et de boutiques. Editée par la National Commission on Women's Affairs, elle porte le message "Le rapport sexuel avec un enfant est un crime".

#### 1.5 Par l'intermédiaire des guides de voyages

- *Etats Unis*

Les guides et documents vidéo Fodors sont les publications américaines qui font autorité dans le monde du tourisme. Fodors a commencé à s'intéresser à la campagne contre la prostitution des enfants et en fait état à la télévision. La plupart de ses publications comportent également un code d'éthique pour touristes.

- *Australie*

Lonely Planet est une des plus grandes publications dans le monde et la société a récemment commencé à inclure des observations concernant des problèmes tels que la répression politique, les droits des peuples indigènes, les problèmes écologiques, les effets néfastes du tourisme sur l'environnement et maintenant aussi le tourisme sexuel impliquant des enfants. En ce qui concerne la prostitution d'enfants, Lonely Planet estime avoir une responsabilité dans la sensibilisation du public sur l'exploitation sexuelle des enfants, notamment dans les pays où ce phénomène a pris une dimension importante. A cet effet, la société a envoyé la documentation d'ECPAT-Australie à tous les auteurs chargés de la mise à jour des éditions Lonely Planet afin qu'ils aient connaissance du problème et puissent en faire état de même que des nouvelles législations nationales et internationales pénalisant ces activités.

#### 1.6 Aux salons du tourisme

- *Royaume Uni*

Dans plusieurs pays dont le Royaume Uni le problème du tourisme sexuel impliquant des enfants a

été présenté par des organisations non-gouvernementales locales lors des salons du tourisme. Au Royaume Uni l'Association Britannique des Agents de Voyages a gracieusement offert à la *Coalition on Child Prostitution and Tourism* un stand d'exposition gratuit lors de la World Travel Mart en 1995.

## **2. Coopération entre employeurs et employés**

La coopération entre employeurs et employés des établissements de tourisme peut aider à prévenir l'exploitation sexuelle des enfants ou, si elle existe, aider à en faire état afin que les cas soient traités par les autorités judiciaires.

L'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA) a adopté en Juin 1995 et Décembre 1995 des résolutions à ce sujet en déclarant que " les travailleurs dans le secteur du tourisme ont un rôle important à jouer dans la lutte contre la prostitution des enfants" et en invitant à négocier avec les employeurs afin de mettre en place des actions concertées. L'UITA "souligne également la responsabilité des gouvernements dans cette campagne, tant dans les pays d'accueil que dans les pays fournisseurs de touristes". Elle "exhorte les gouvernements à intensifier leurs efforts pour le respect des Droits de l'Homme, en particulier des enfants, en adoptant des lois appropriées qui reconnaissent toute promotion ou implication dans la prostitution d'enfants par des personnes physiques ou morales comme étant un crime".

## **3. L'auto-contrôle**

Plusieurs propositions sont issues de l'industrie du tourisme destinées à observer le phénomène du tourisme sexuel et à prendre des mesures d'auto-contrôle. Deux exemples significatifs dans ce domaine proviennent de Taïwan et de l'Allemagne:

### **Taïwan**

En 1993, à la suite du rapport d'une ONG faisant état d'un nombre très élevé d'enfants prostitués à Taïwan, la Kaoshiung Hotel Association et la Taipei Hotel Association ont lancé des campagnes invitant leurs membres à soutenir la campagne ECPAT dans sa lutte contre la prostitution des enfants liée au tourisme en Asie. Elles pénalisent tout membre de leur association tolérant ou favorisant la prostitution d'enfants dans son établissement. D'autres actions comportent :

- enseignes 'anti-child-prostitution' appliquées à la réception des hôtels et par lesquelles les établissements manifestent leur soutien de la campagne;
- émission de cartes de type VIP destinées aux activistes d'ECPAT ouvrant droit à une réduction dans les hôtels participant à la campagne (50.000 cartes distribuées à ce jour);
- une déclaration de la Kaoshiung Hotel Association en faveur d'ECPAT exprimant son engagement à aider les enfants victimes et mentionnant les actions entreprises.

### **Allemagne**

12 tour operators ont conclu des accords avec l'associations *terre des hommes*. Les signataires s'engagent notamment à:

- assurer qu'il n'y ait pas de prostitution d'enfants dans les établissements associés ;
- informer leurs clients sur le contexte et les conséquences de la prostitution d'enfants;
- former leur personnel hôtelier ainsi que les guides à ce sujet.

## **4. Signaler le crime**

L'abus sexuel et le trafic d'enfants sont des crimes qui doivent être signalés. Toutefois, la plupart des gens ferment les yeux lorsqu'ils soupçonnent un abus sexuel d'enfants tandis que d'autres préfèrent se taire craignant de perdre leur emploi. Or, dans ce domaine il est impératif que toute personne ayant connaissance d'un cas le

signale aux autorités: l'industrie du tourisme (les sociétés, organisations commerciales), les particuliers employés dans ce secteur (le personnel du tourisme) et les voyageurs. De même les ONG et les citoyens du pays concerné peuvent et doivent faire état des faits et des observations. Et enfin les médias jouent également un rôle important lorsqu'il s'agit de dévoiler ces pratiques. Une législation appropriée mise en place par les gouvernements ainsi qu'un certain nombre de mesures 'd'auto-contrôle' dans l'ensemble du secteur touristique représentent le cadre utile et indispensable pour les actions individuelles et favorisent les interventions spontanées basées sur la conscience et la sensibilisation. Les exemples suivants montreront qu'il existe déjà quelques initiatives courageuses en réponse à ce défi:

### **Inde**

En 1991 une hôtesse de la compagnie Indian Airlines remarque une jeune fille visiblement en détresse. En lui parlant dans sa langue locale elle apprend que la fille a été vendue par ses parents et que l'homme qui était assis à côté d'elle allait l'emmener en Arabie Saoudite. L'hôtesse le signale à la police à Delhi par radio et informe l'ensemble des passagers qui acceptent de signer une pétition. Le ravisseur est arrêté et la fille libérée.

### **Thaïlande**

En 1993 un groupe de touristes français comprenant plusieurs hommes seuls se rend en Thaïlande. Lorsque l'un d'eux raconte à son ami qu'il allait avoir des rapports sexuel avec un enfant celui-ci est scandalisé.

Ils ont une dispute ce qui n'empêche pas le premier d'aller tout de même abuser un enfant. Son ami le signale à la police qui arrête son concitoyen.

L'idée d'encourager tous ceux qui sont en rapport avec l'industrie du tourisme à signaler le crime et même le soupçon de crime peut sembler très séduisante mais cette approche doit être abordée avec grande précaution. L'apparence d'activités criminelles ne signifie pas toujours que ces crimes sont réellement commis. Il faut également éviter que cette démarche ne dégénère en vendetta.

## **5. Le lobbying auprès des gouvernements**

De nombreux pays ont adopté, au cours des dernières années, de nouvelles lois pénalisant l'abus sexuel d'enfants à des fins commerciales du fait de touristes: l'Allemagne (Juin 1993), la France (Février 1994), l'Australie (Juillet 1994), les Etats Unis (Septembre 1994), la Belgique (Mars 1995) et la Nouvelle Zélande (Juillet 1995). D'autres pays envisagent des mesures similaires. Dans la plupart des cas le gouvernement avait reçu des propositions de la part de l'industrie du tourisme ou des ministères du tourisme. Dans tous les cas, ces propositions cherchaient à renforcer la législation existante.

En Italie le gouvernement a voté un ordre du jour (Mars 1995) demandant aux agents de voyages de respecter la Convention relative aux Droits de l'Enfant, notamment dans le domaine de l'exploitations sexuelle d'enfants à des fins commerciales.

## **6. Programmes de formation**

Lufthansa et Air New Zealand ont introduit le problème de l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales dans les programmes de formation de leur personnel. Un certain nombre d'autres compagnies envisagent d'en faire autant.

## **VI. CONCLUSION**

Ce Congrès sera pour les gouvernements une occasion de revoir leur propre rôle dans la politique de développement du tourisme. Les mesures politiques seront à plusieurs égards déterminantes dans la prévention du tourisme sexuel impliquant des enfants.

Le partenariat efficace entre les gouvernements et l'industrie du tourisme constituera une contribution

positive pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

---

<sup>1</sup> Document soumis par ECPAT.